Association Mycologique d’Aix-en-Provence

**Convocation à l’Assemblée Générale Ordinaire du 6 Février 2023**

Vous êtes conviés à l’Assemblée Générale Ordinaire de l’Association Mycologique d’Aix-en-Provence qui se tiendra le **Lundi 6 Février 2023 à 18h, salle Gassendi, 166 Avenue Jean Monnet, Aix-en-Provence.**

L’ordre du jour sera le suivant :

Rapport moral et d’activité

Rapport financier

Elections

Projet d’activités

Budget prévisionnel

Questions diverses :

1) Organisation des sorties : responsable, calendrier

2) Organisation du salon du champignon : gestion de l’intendance pour le salon et les soirées, gestion des tâches, organisation bibliothèque

3) Congrès à venir

4) Banques de données mycologiques et analyses moléculaires mycologiques (mycoseq)

5) Questions diverses

Bien sûr toutes les questions que vous voudrez voir abordées seront traitées, il vous suffit de nous en faire part.

Comme à chaque assemblée générale 1/3 des membres doivent être renouvelés, il est donc fait appel à candidature.

Pour ceux qui ne pourront être là le 6 février, merci de nous envoyer votre pouvoir que vous trouverez ci-joint, afin que l’assemblée générale puisse délibérer.

Bien amicalement.

Gilles

Cette AG sera l’occasion de se mettre à jour de sa cotisation et de ses abonnements, (individuelle 25 €, couple 30 €, comportant l’abonnement au bulletin de la FAMM), ainsi que ceux qui le souhaitent l’abonnement FMBDS de 20 €.

Pour vous acquitter de votre cotisation, plusieurs solutions, par chèque aux adresses suivantes ou par virement :

* **Association Mycologique d’Aix-en-Provence 166 Avenue Jean Monnet 13090 Aix-en-Provence**
* **A notre trésorier : Michel LIENNARD – 97 route Nationale 8 – 13780 CUGES-LES-PINS**
* **Ou par virement (voir RICE ci-dessous)**